

suscitées de la part de certains jacobins du Tribunal, il écrit dans son *Histoire du consulat et de l'empire*: "Laissons de côté l'abus qui a pu être fait quelquefois d'une telle récompense à travers les divers régimes qui se sont succédé, abus inhérent à toute récompense donnée par des hommes à d'autres hommes, et reconnaissons ce qu'avait de beau, de profond, une institution tendant à placer sur la poitrine du simple soldat, du savant modeste, la même décoration qui devait figurer sur la poitrine des chefs d'armée, des princes et des rois. Reconnaissons que cette création d'une distinction honorifique était le triomphe le plus éclatant de l'égalité même, non de celle qui égalise les hommes en les abaissant, mais de celle qui les égalise en les élevant. "

Nous sommes décidément d'avis que la page parlementaire écrite le 8 avril, à Ottawa, par quelques-uns de nos hommes publics n'est pas à l'honneur de leur formation philosophique, de leur psychologie sociale et de leur sens politique.

Le gouvernement vient de rendre encore plus rigoureuses, avec la sanction du parlement, les prescriptions de la loi du service militaire obligatoire. Il a annulé toutes les exemptions acquises aux conscrits de la classe première, âgés de vingt à vingt-deux ans inclusivement. Et il a institué pour la presse un régime extrêmement sévère. Ces mesures sont évidemment inspirées par la phase critique où sont entrées les opérations militaires sur le front anglo-français.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 24 avril 1918.